



**EFFAT**

EUROPEAN FEDERATION OF FOOD, AGRICULTURE AND TOURISM TRADE UNIONS

**Réunion du Comité Exécutif de l'EFFAT  
BRUXELLES, les 3 et 4 mars 2020**

---

Point 9 de l'ordre du jour : **Mise à jour sur les questions européennes**

**B) New Green Deal (projet de position et de stratégie « de la ferme à la fourchette »)**

**Décision:** le Comité exécutif prend connaissance et approuve le rapport présenté.

**EFFAT**

# Pour une stratégie européenne "de la ferme à la table" réussie

(Projet)



***Le succès et la durabilité à long terme de la stratégie européenne "de la ferme à la table" dépendront de l'efficacité avec laquelle elle remédiera aux déséquilibres de la chaîne d'approvisionnement alimentaire et préservera le respect de la dignité des travailleurs.***

**Kristjan Bragason**

Secrétaire général de l'EFFAT

EFFAT REGIONAL ORGANISATION WITHIN THE IUF - MEMBER OF THE ETUC

AVENUE LOUISE 130A BTE 3 ■ B-1050 BRUSSELS ■ T + 32 (0) 2 218 77 30 ■ F + 32 (0) 2 218 30 18 ■ E-MAIL [effat@effat.org](mailto:effat@effat.org) ■ WEB [www.effat.org](http://www.effat.org)

*Please note that this document was machine translated and might contain inaccuracies*

## Contexte

Dans le cadre de la [communication sur le pacte vert de l'UE](#) publiée le 11 décembre 2019, la Commission a publié ses plans préliminaires pour la stratégie "de la ferme à la table" (F2F), qui seront présentés à la fin du mois de mars 2020. **La stratégie F2F contribuera à la réalisation des objectifs du "Green Deal" de l'UE** et définira les objectifs et les actions nécessaires pour garantir un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement.

La **politique commune de la pêche (PCP)** et la politique agricole commune (PAC) seront des outils clés pour soutenir la stratégie. La proposition pour la PAC après 2020 stipule qu'au moins 40 % du budget global de la PAC contribue à l'action climatique. La stratégie "de la ferme à la table" aura des liens étroits avec le nouveau plan d'action pour l'économie circulaire, la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité pour 2030, la stratégie forestière et la stratégie "zéro pollution", et y contribuera directement.

### MESSAGES CLÉS

- L'EFFAT note avec satisfaction que l'équité sociale a été présentée comme un principe directeur clé du Green Deal de l'UE, avec un rôle central à jouer par le pilier européen des droits sociaux. L'EFFAT se félicite également des objectifs environnementaux ambitieux de la stratégie F2F. **L'EFFAT reconnaît qu'il est urgent d'agir** immédiatement avec une intensité renouvelée et une feuille de route claire pour construire des systèmes alimentaires et agricoles durables et tournés vers l'avenir. En même temps, l'EFFAT regrette que dans sa forme préliminaire, la stratégie ne vise pas à traiter les conditions difficiles des travailleurs employés le long de la chaîne alimentaire.
- **Les conditions de travail et d'emploi des travailleurs dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de l'hôtellerie sont difficiles et sont affectées négativement par les déséquilibres le long de la chaîne alimentaire et par les chocs et défis externes qui accompagnent l'économie mondiale. Le succès à long terme de la stratégie F2F de l'UE dépendra de l'efficacité avec laquelle elle tiendra compte de l'impact - même indirect - que sa mise en œuvre peut avoir sur les travailleurs. Un chapitre social spécifique devrait faire partie de la stratégie F2F.**
- **La mise en œuvre du "pacte vert" de l'UE et de la stratégie F2F ne manquera pas de perturber les secteurs de l'EFFAT, entraînant des pertes d'emplois potentielles ainsi que de nouveaux modèles commerciaux et de nouvelles exigences en matière de compétences. La transformation alimentaire, l'agriculture et l'hôtellerie ne font pas partie des secteurs couverts par le Fonds de transition équitable tel que proposé. L'engagement d'assurer une transition qui ne laisse personne derrière devrait être soutenu par un financement approprié et devrait s'appliquer à tous les secteurs concernés. Les régions agro-alimentaires qui seront touchées devraient être éligibles à l'aide du Fonds de transition équitable.**
- La stratégie F2F a besoin du soutien des travailleurs, sinon elle échouera dans ses objectifs. Les syndicats doivent être dûment impliqués et consultés à tous les niveaux dans la formulation et la mise en œuvre des politiques annoncées. La Commission devrait encourager la poursuite du dialogue social dans les secteurs de l'EFFAT comme un levier pour une mise en œuvre efficace de la stratégie F2F.
- La stratégie F2F doit s'attaquer aux distorsions de concurrence dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire qui sont responsables de l'abandon des terres et de la précarité du travail, érodant encore davantage l'économie et la cohésion des communautés rurales.



- La stratégie F2F devrait également prévoir des mesures concrètes pour relever les défis qui touchent l'industrie alimentaire et les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration.
- La stratégie F2F doit contribuer à l'ambition déclarée de la Commission de mettre en œuvre l'agenda 2030 des Nations unies et les objectifs de développement durable (SDG).
- La politique agricole commune (PAC) sera un outil essentiel pour atteindre les objectifs de la stratégie F2F et du "Green Deal" de l'UE. Il est grand temps de renforcer la dimension sociale de la PAC par des mesures qui protègent les travailleurs agricoles.

### Mesures à prendre pour une stratégie F2F réussie et véritablement durable

Sur la base de ces principes directeurs, les actions et initiatives suivantes sont nécessaires de toute urgence pour assurer le succès et la durabilité à long terme de la stratégie F2F :

1. Renforcer la cohérence et la coordination de la gouvernance de toutes les politiques de l'UE ayant un impact potentiel sur la chaîne alimentaire.
2. Adopter une politique agricole commune (PAC) qui protège les travailleurs agricoles :
  - Les paiements directs aux agriculteurs doivent être subordonnés au respect des conditions de travail et de la réglementation en matière de santé et de sécurité
  - L'accès direct à la formation professionnelle, aux cours financés par la PAC et à l'apprentissage tout au long de la vie doit être disponible pour tous les travailleurs agricoles
  - L'indemnisation des agriculteurs tient également compte de l'emploi effectivement exercé. Un calcul basé uniquement sur la quantité d'hectares éligibles n'est pas suffisant
  - Le coût des salaires et des cotisations de sécurité sociale doit être pris en compte dans le nouveau plafonnement des paiements directs proposé
3. Lutter contre les déséquilibres qui affectent les acteurs vulnérables tout au long de la chaîne alimentaire :
  - Assurer une transposition rapide de la directive sur les pratiques commerciales déloyales
  - Inclure des critères environnementaux et sociaux obligatoires dans le droit européen de la concurrence
4. Les travailleurs agricoles doivent être protégés contre l'utilisation de pesticides et d'engrais nocifs.
5. S'attaquer à la maximisation de la valeur actionnariale tout au long de la chaîne alimentaire.
6. Aligner l'agenda de l'UE en matière de commerce international sur les objectifs du "Green Deal" de l'UE et de la stratégie F2F.



7. Introduction d'une obligation de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme au niveau de l'UE.
8. La numérisation ne doit laisser personne derrière elle.
9. N'oubliez pas la "fourchette" - les travailleurs du secteur de l'hôtellerie et de la restauration sont importants.
10. La transition vers le "Juste" nécessite un financement adéquat

En ce qui concerne plus particulièrement la stratégie forestière de l'UE annoncée, les recommandations d'action de l'EFFAT sont les suivantes

1. La création d'emplois de qualité doit être placée au centre de la prochaine stratégie forestière de l'UE
2. La stratégie forestière de l'UE devrait stimuler le potentiel de création d'emplois de la bioéconomie

Les pages qui suivent présentent de manière plus détaillée les propositions et les recommandations d'action de l'EFFAT à la Commission européenne pour mettre en place une stratégie F2F réussie et durable à long terme.

En outre, le document inclut l'approche suggérée par l'EFFAT en ce qui concerne la stratégie forestière de l'UE annoncée.

## Explication des propositions d'action de l'EFFAT

### 1. Renforcer la cohérence et la coordination de la gouvernance de toutes les politiques de l'UE ayant un impact potentiel sur la chaîne alimentaire

La stratégie F2F doit développer une vision cohérente à long terme pour la chaîne alimentaire, de l'agriculture à la production, la transformation, la distribution, la vente au détail et la consommation (y compris le secteur de l'hôtellerie). Les politiques sociales doivent être pleinement intégrées dans cette nouvelle vision.

Certains aspects de la politique alimentaire sont actuellement traités dans des compartiments isolés et ne sont pas entièrement traités en tant que système interconnecté. Si les cadres politiques actuels ont peut-être réussi à résoudre des problèmes spécifiques, ils n'offrent pas la cohérence nécessaire pour faire face à l'ensemble des défis auxquels les systèmes alimentaires mondial et européen devraient être confrontés à l'avenir.

L'EFFAT estime que les objectifs de développement durable des Nations unies (SDG) peuvent contribuer à l'adoption d'une approche plus globale qui englobe différents domaines politiques (agriculture, santé, environnement, commerce, développement, innovation, éducation, politique sociale, etc.) et niveaux de gouvernance (UE, national, local).

#### Exigences de l'EFFAT

L'EFFAT appelle à une plus grande cohérence des politiques et à une meilleure coordination de la gouvernance. L'EFFAT demande instamment la mise en place d'un cadre dans lequel les DG concernées de la Commission (y compris la DG Emploi) - en étroite collaboration



avec les partenaires sociaux sectoriels - sont impliquées dans le développement et la mise en œuvre pratique de la stratégie F2F.

## 2. Une politique agricole commune (PAC) qui protège les travailleurs agricoles

Selon la Commission, la PAC jouera un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de la stratégie F2F. Les propositions de la Commission pour la PAC après 2020 comprennent un engagement à consacrer au moins 40 % du budget global à l'action climatique. L'EFFAT estime que le processus de réforme en cours devrait également être l'occasion de rendre la PAC plus sociale.

Outre les propriétaires terriens et leurs familles, plus de 10 millions de travailleurs sont employés dans le secteur agricole européen. Par leur travail quotidien, ils ne produisent pas seulement des produits agricoles, mais ils contribuent également à la durabilité environnementale du secteur agricole en luttant notamment contre l'instabilité hydrogéologique, la dégradation des terres et l'érosion des sols. Leur travail est vital pour la préservation des zones rurales.

Il faut rappeler que la PAC a également été créée pour les travailleurs agricoles afin "d'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, notamment par le relèvement du revenu individuel des personnes travaillant dans l'agriculture" (article 39 du traité sur l'Union européenne). Cependant, dans la pratique, la PAC a largement échoué à soutenir les travailleurs agricoles. Aujourd'hui, quelque 4 millions de travailleurs agricoles, dont **beaucoup sont des travailleurs migrants, travaillent** dans des conditions caractérisées par l'emploi illégal, l'exploitation et le travail précaire, que ce soit comme travailleurs saisonniers, journaliers ou autres statuts précaires. Le niveau de travail non déclaré est extrêmement élevé et l'exploitation, les pratiques des gangmasters et d'autres formes d'esclavage moderne sont récurrentes. Le secteur se classe également au premier rang des secteurs européens pour les accidents et les maladies professionnelles.

### Exigences de l'EFFAT

Pour l'EFFAT, il est clair que la manière dont les fonds de la PAC sont alloués peut jouer un rôle important pour relever ces défis. L'EFFAT demande que, dans le cadre de la réforme de la PAC post-2020, les paiements directs aux agriculteurs soient subordonnés aux exigences minimales suivantes (à inclure dans le chapitre "Conditionnalité" nouvellement renforcé de la proposition de la Commission pour la PAC post-2020) :

- Preuve d'un emploi légal et du respect des conditions de travail applicables.
- Respect de la directive-cadre européenne sur la santé et la sécurité au travail (89/391 CEE).

Parmi les autres demandes de l'EFFAT, on peut citer

- Accès obligatoire des travailleurs agricoles à la formation, aux cours financés par la PAC et à l'apprentissage tout au long de la vie (2e pilier).



- Que les paiements aux agriculteurs proposés par la Commission prennent en considération le nombre total de travailleurs employés dans chaque exploitation, le nombre total d'heures travaillées et la somme totale des salaires et des cotisations de sécurité sociale. Un calcul basé uniquement sur la quantité d'hectares éligibles est insuffisant.
- Incorporation du coût réel des salaires et des cotisations de sécurité sociale dans le nouveau plafonnement proposé des paiements directs.

### 3. Lutter contre les déséquilibres qui affectent les acteurs vulnérables tout au long de la chaîne alimentaire

Pour que la stratégie F2F soit couronnée de succès, elle doit faire face aux déséquilibres et aux distorsions de la chaîne alimentaire en assurant la protection de ses acteurs les plus vulnérables, à savoir les travailleurs de l'agriculture, de la **transformation alimentaire et de l'hôtellerie**, ainsi que les petits agriculteurs. En outre, si la pression des détaillants et des géants de l'alimentation n'est pas maîtrisée et qu'un revenu viable n'est pas assuré aux travailleurs agricoles, les zones rurales continueront d'être abandonnées et les agriculteurs continueront d'opter pour des pratiques agricoles non durables afin d'accroître leurs marges. **Dans certains États membres de l'UE, cela a déjà un impact important en termes de dégradation des sols et de pollution de l'air et de l'eau.**

#### Exigences de l'EFFAT

Afin de s'attaquer aux déséquilibres et aux distorsions **de concurrence** qui affectent la chaîne alimentaire, en plus de nos demandes concernant la PAC (point 2 ci-dessus), l'EFFAT demande

#### ***Une transposition rapide de la directive sur les pratiques commerciales déloyales (PTU)***

Les PTU ont été adoptés en 2019 pour lutter contre les pratiques commerciales déloyales dans les chaînes d'approvisionnement agricoles et pour aider les fournisseurs de produits agricoles à obtenir un accord plus équitable dans leurs relations commerciales. La directive UTP est un pas important dans la bonne direction, mais il est crucial de la transposer et de l'appliquer correctement au niveau national. L'EFFAT demande à la Commission européenne de mettre en place un groupe d'experts comprenant les partenaires sociaux afin de faciliter la transposition et la mise en œuvre appropriées de la directive au niveau national.

#### ***L'inclusion de critères environnementaux et sociaux obligatoires dans le droit européen de la concurrence***

Des déséquilibres de pouvoir majeurs ont été créés dans la chaîne alimentaire par le processus de consolidation en cours et qui s'intensifie. La concentration des entreprises se produit dans l'ensemble du système alimentaire industriel.

Elle commence par les semences et les produits agrochimiques, les engrais, les produits pharmaceutiques pour animaux, la génétique du bétail et les équipements agricoles, et s'étend bien au-delà de l'agriculture, touchant les négociants en produits de base, les transformateurs de produits alimentaires et de boissons et les détaillants. Dans ce contexte, les acteurs dominants de l'industrie alimentaire ainsi que les détaillants ont un pouvoir de négociation massif et peuvent faire baisser les prix et les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement.



Le règlement sur les concentrations 139/04 stipule que, pour être autorisée, une concentration au niveau de l'UE ne doit pas "entraver de manière significative une concurrence effective dans le marché commun ou ... notamment du fait de la création ou du renforcement d'une position dominante". Mais ce n'est pas suffisant. L'EFFAT estime qu'en matière de concentrations, le concept de concurrence au niveau de l'UE devrait être considéré comme équitable également lorsque le droit du travail et les conventions collectives sont respectés ainsi que lorsque l'emploi et le progrès social sont sauvegardés (conformément à l'article 3.3 du TUE) en conséquence de tout processus de consolidation d'entreprises.

C'est pourquoi l'EFFAT appelle de ses vœux :

- Critères environnementaux et sociaux à intégrer dans le droit européen de la concurrence et le règlement sur les concentrations 139/2004.
- Abaisser **au niveau de l'UE** le seuil de ce qui constitue une "part de marché dominante".

#### 4. Les travailleurs agricoles doivent être protégés contre l'utilisation de pesticides et d'engrais nocifs

L'une des ambitions déclarées de la stratégie F2F est de réduire de manière significative l'utilisation et les risques des pesticides chimiques, ainsi que des engrais et des antibiotiques. L'EFFAT rappelle que l'utilisation de ces produits est non seulement dangereuse pour l'environnement et les consommateurs, mais aussi pour les travailleurs.

##### Exigences de l'EFFAT

L'EFFAT appelle la Commission à élaborer des mesures concrètes dans le cadre de la stratégie F2F pour renforcer la protection des travailleurs agricoles exposés aux engrais, aux pesticides et autres produits chimiques dangereux. À cet égard, l'EFFAT demande instamment à la Commission de mettre en œuvre les initiatives suivantes :

- Les travailleurs doivent recevoir des informations complètes sur l'utilisation des pesticides et les dangers qui y sont associés.
- L'équipement de protection et la formation doivent toujours être fournis gratuitement aux travailleurs.
- Chaque travailleur agricole doit pouvoir obtenir une documentation officielle indiquant le type de pesticide utilisé au cours de son activité professionnelle.
- L'utilisation de pesticides dangereux (sur la base des listes de l'OMS et de PAN Europe) devrait être interdite car ils continuent à présenter un risque majeur pour les travailleurs, les consommateurs et l'environnement. Les produits alimentaires traités avec de tels pesticides ne doivent pas être importés.
- L'utilisation du glyphosate est actuellement approuvée dans l'UE, sa licence ayant été prolongée jusqu'au 15 décembre 2022. Cet herbicide est toujours suspecté d'être cancérigène. L'EFFAT continue de réclamer son interdiction immédiate.
- Ne pas utiliser de pesticides est le meilleur moyen de protéger les travailleurs, les consommateurs et l'environnement. L'agriculture biologique et d'autres méthodes agricoles respectueuses de l'environnement devraient donc être encouragées et intégrées dans les systèmes de formation professionnelle.





## 5. S'attaquer à la maximisation de la valeur actionnariale tout au long de la chaîne alimentaire

Les secteurs agricole et alimentaire n'ont pas échappé au pouvoir croissant des acteurs financiers tels que les investisseurs individuels et institutionnels, les banques commerciales et d'investissement, les compagnies d'assurance, les fonds spéculatifs, les fonds de capital-investissement, les bourses, les bourses agricoles et autres entités commerciales pour les produits dérivés des matières premières agricoles. Les prévisions de croissance à long terme de la demande alimentaire et de pénurie alimentaire croissante, ainsi que l'incertitude et les risques inhérents à la production agricole (conditions, guerres commerciales, maladies), sont attrayantes pour les investisseurs financiers, car plus le risque et la volatilité sont importants, plus les rendements potentiels sont élevés.

Les investisseurs financiers dictent aux entreprises une stratégie basée sur une perspective à court terme visant à maximiser le flux de trésorerie pour leurs actionnaires. Aujourd'hui, les marchés financiers récompensent directement les entreprises qui réduisent leur masse salariale par des fermetures, des restructurations et des externalisations. Cela reflète la manière dont la financiarisation a conduit les dirigeants des sociétés non financières à se comporter davantage comme des acteurs du marché financier. **Dans le même temps, les travailleurs employés tout au long de la chaîne alimentaire paient un prix très élevé en termes de suppressions d'emplois, de dégradation des conditions de travail et de demandes de flexibilité sans fin. Bien que la productivité continue de croître, dans plusieurs États membres, les salaires des travailleurs des secteurs de l'agriculture, de l'industrie alimentaire et de l'hôtellerie ne suivent plus le rythme des bénéfices et de la productivité. L'expérience montre que l'accent disproportionné mis sur la maximisation de la valeur actionnariale détermine également une course vers le bas en termes de qualité des aliments.**

La dynamique résultant du pouvoir des investisseurs financiers dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire fausse la fonction principale du secteur agroalimentaire, qui est de fournir des aliments nutritifs et de qualité au plus grand nombre de personnes possible d'une manière durable sur le plan environnemental et social. Cette dynamique, associée à l'absence d'une politique alimentaire industrielle européenne, a entraîné une augmentation des inégalités et de la pauvreté des travailleurs tout au long de la chaîne alimentaire.

### Exigences de l'EFFAT

Les investisseurs financiers devraient être tenus responsables de l'impact de leurs activités financières sur l'économie, la société et l'environnement. Il est urgent de trouver des solutions pour faire face à l'impact des intérêts financiers à court terme tout au long de la chaîne alimentaire. Ces solutions devraient inclure la réglementation des marchés financiers, le renforcement des droits des travailleurs dans le droit des sociétés et des mesures antitrust plus strictes.

À cet égard, l'EFFAT demande instamment l'adoption, entre autres, des mesures suivantes

- Recadrer le champ d'application des règles antitrust de l'UE (par exemple en incluant des critères sociaux et environnementaux ou en abaissant le seuil de ce qui constitue une "part de marché dominante")
- Renforcer le cadre législatif de l'UE sur les droits d'information, de consultation et de participation des travailleurs, notamment en cas de restructuration d'entreprise.
- Garantir un système fiscal équitable et transparent en Europe qui vise à limiter la spéculation financière, notamment par l'adoption d'une taxe sur les transactions financières, la publication de rapports pays par pays et l'adoption d'une assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés.



## 6. Aligner le programme de l'UE en matière de commerce international sur les objectifs du "Green Deal" de l'UE et de la stratégie F2F

L'alimentation n'est pas une affaire comme les autres. Pourtant, il semble y avoir un décalage entre l'engagement de l'UE en faveur d'objectifs environnementaux ambitieux et la politique commerciale de l'UE.

**Les accords de libre-échange ne devraient jamais exposer les secteurs européens de l'agriculture, de l'alimentation et de l'hôtellerie à une concurrence déloyale ayant des conséquences négatives sur les salaires, les conditions de travail et l'emploi des travailleurs.**

L'EFFAT s'engage à promouvoir et à défendre un large éventail de droits fondamentaux : le droit à une alimentation adéquate, nutritive et sûre, le droit à la sécurité alimentaire et à la souveraineté alimentaire, le droit à un environnement de travail et de vie sûr, le droit à la protection des moyens de subsistance et de multiples droits démocratiques, y compris les droits des travailleurs et de leurs syndicats. L'EFFAT rejette tous les accords de commerce et d'investissement qui sont en conflit avec ces droits.

### Exigences de l'EFFAT

L'EFFAT demande instamment à la Commission d'adopter une nouvelle approche à l'égard des accords de libre-échange qui tiennent compte, entre autres, des éléments suivants :

- Les objectifs environnementaux ambitieux du "Green Deal" de l'UE ne devraient pas être affectés par la signature d'accords commerciaux qui constituent une menace pour l'environnement.
- L'agriculture et l'alimentation nécessitent une attention particulière car la durabilité économique, sociale et environnementale de ces secteurs est fragile et facilement perturbée par des facteurs ou des chocs internes et externes. Des dérogations pour les produits alimentaires et agricoles devraient toujours être envisagées, et les produits à appellation d'origine protégée (AOP) et à indication géographique protégée (IGP) devraient bénéficier d'une protection renforcée.
- Les droits des travailleurs ne doivent pas être remis en question. Au contraire, le respect des droits des travailleurs devrait constituer un "élément essentiel" de tous les accords de commerce et d'investissement, y compris la suspension éventuelle de l'accord en cas de violations durables.
- La ratification et la mise en œuvre des huit normes fondamentales du travail de l'OIT, ainsi que le respect des conventions actualisées de l'OIT, devraient être une condition préalable à l'ouverture de négociations commerciales. Si un pays partenaire n'a pas ratifié ou mis en œuvre correctement ces conventions, il doit démontrer, au moyen d'une feuille de route contraignante, comment il y parviendra en temps voulu.
- Les accords commerciaux doivent être transparents et contrôlés démocratiquement par les parties prenantes

## 7. Introduction d'un contrôle préalable obligatoire en matière de droits de l'homme au niveau de l'UE

Le travail des enfants ainsi que les conditions de travail brutalement exploitées dans les fermes et les plantations de café, de cacao, de thé, de canne à sucre, de fruits et légumes, de transformation du poisson, pour n'en citer que quelques-unes, sont récurrents dans l'UE et dans le monde entier. Les enquêtes menées par les affiliés de l'EFFAT ont mis au jour la servitude pour dettes, des salaires inférieurs à la moyenne, des logements, des installations

d'eau et d'assainissement de mauvaise qualité et des conditions de santé et de sécurité épouvantables. La violence sous-tend également un système d'exploitation dans certaines parties du monde où des organisateurs syndicaux, des militants des droits sociaux et civils sont assassinés en toute impunité. La stratégie F2F devrait également aborder l'impact environnemental et social causé par les géants et les détaillants du secteur alimentaire dans leurs activités en dehors de l'UE.

### Exigences de l'EFFAT

L'EFFAT appelle à l'adoption d'une directive européenne sur les obligations de diligence et de conduite responsable des entreprises en matière de droits de l'homme, couvrant les activités des entreprises et leurs relations commerciales, y compris leurs chaînes d'approvisionnement et de sous-traitance au niveau européen et mondial. Les entreprises devraient être tenues responsables des conséquences de leurs activités **tout au long de la chaîne alimentaire** dans l'UE et dans le monde entier.

La directive constituerait une avancée importante pour garantir le respect et l'application des droits de l'homme, y compris les droits des syndicats et des travailleurs. Elle devrait garantir la pleine participation des syndicats et des représentants des travailleurs tout au long du processus de diligence raisonnable et devrait obliger les entreprises à effectuer une analyse complète des risques de la chaîne d'approvisionnement.

## 8. La numérisation ne doit laisser personne derrière

L'agriculture intelligente, les drones, les tracteurs télécommandés, l'utilisation des informations climatiques et météorologiques avec les technologies Big Data, les usines et les hôtels intelligents ou l'application de la biologie synthétique sont une réalité croissante. Tout au long de la chaîne alimentaire, la nouvelle ère de haute technologie se caractérise par une diminution de la demande de travailleurs peu qualifiés et une augmentation de la demande de travailleurs hautement qualifiés. L'impact de la numérisation sur l'avenir du travail dépendra de la manière dont les gains de productivité seront distribués et de la question de savoir si la transition crée un travail de qualité et décent grâce aux qualifications, à la croissance durable, aux négociations collectives et à la protection sociale.

### Exigences de l'EFFAT

L'EFFAT estime que la stratégie F2F doit également tenir compte de la révolution numérique tout au long de la chaîne alimentaire. L'EFFAT exige que les nouvelles technologies soient utilisées pour rendre les lieux de travail plus sûrs et améliorer les conditions de travail. La technologie devrait être au service de tous les travailleurs, et pas seulement comme un outil pour augmenter les profits. Une exigence fondamentale de l'adaptation des technologies de l'industrie 4.0 est de veiller à ce que les travailleurs de la **chaîne alimentaire** et leurs syndicats soient pleinement impliqués et placés au centre de cette transition au niveau le plus approprié.

**La mise en œuvre de la stratégie F2F initiera des changements majeurs dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de l'hôtellerie. Les technologies et les processus actuels devenant obsolètes, de nouvelles compétences seront nécessaires. Il sera donc impératif d'investir des ressources substantielles dans des programmes d'éducation et de recyclage des travailleurs, ainsi que dans les nouvelles technologies vertes et l'économie circulaire, afin de créer de nouveaux emplois durables dans les secteurs de l'EFFAT. À cet égard, il**



est nécessaire d'augmenter considérablement le financement communautaire et national de la formation et de l'apprentissage tout au long de la vie.

## 9. N'oubliez pas la "fourchette" - Les travailleurs du secteur de l'hôtellerie et de la restauration sont importants

L'un des objectifs déclarés de la stratégie F2F est de promouvoir des pratiques durables dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration.

À cet égard, l'EFFAT rappelle que la stratégie F2F ainsi que toutes les mesures politiques qui en découlent doivent tenir compte de l'impact - même indirect - qu'elles peuvent avoir sur les travailleurs. Trop souvent, sous prétexte de mettre en œuvre des pratiques considérées comme "durables", les travailleurs doivent payer un prix très élevé. Par exemple, de nombreuses entreprises hôtelières ont récemment lancé des programmes qui encouragent les clients à refuser les services d'entretien ménager (c'est-à-dire le nettoyage des chambres d'hôtel). En échange, les entreprises hôtelières récompensent les clients avec, par exemple, des bons d'achat, des points supplémentaires sur le programme de fidélité ou les clients peuvent choisir de faire un don. Certains clients peuvent penser que la diminution des services de nettoyage contribue à la protection de l'environnement en réduisant l'utilisation de détergents et de produits chimiques. D'autres pensent qu'elle aide le personnel d'entretien à alléger sa charge de travail. L'expérience montre que ni l'un ni l'autre n'est vrai. Si les chambres d'hôtel ne sont pas nettoyées quotidiennement, les femmes de ménage doivent utiliser de plus grandes quantités de produits chimiques dangereux pour enlever les saletés supplémentaires. Ces produits sont nocifs pour l'environnement et peuvent causer des lésions oculaires, irriter la peau, la gorge et le système respiratoire. En outre, la mise en œuvre de ces programmes entraîne une réduction du nombre total d'heures travaillées et a donc une conséquence directe sur les salaires des travailleurs. Sous couvert de durabilité environnementale, le travail s'est intensifié et les emplois sont devenus moins durables.

### Exigences de l'EFFAT

L'EFFAT ne veut pas que la stratégie F2F se concentre uniquement sur la contribution positive que le secteur de l'hôtellerie et de la restauration peut apporter à l'économie circulaire ou à la réduction des produits chimiques, des emballages ou des déchets alimentaires. Il est crucial que la stratégie F2F ainsi que toutes les politiques qui en découlent tiennent également compte de l'impact - même indirect - qu'elles peuvent avoir sur les travailleurs.

L'EFFAT exige que les "programmes verts" mis en œuvre dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration dans le cadre des pratiques de responsabilité sociale des entreprises soient évalués par des entités publiques indépendantes afin d'évaluer leur impact sur les conditions de travail.

En outre, l'EFFAT estime que la stratégie F2F devrait être l'occasion d'améliorer les conditions de travail et d'emploi des travailleurs du secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Le secteur est touché par des défis majeurs tels que la numérisation et l'expansion progressive de l'économie de plate-forme



## 10. La transition pour être "juste" a besoin d'un financement adéquat

En tant que pilier d'investissement du "Green Deal" européen, le plan d'investissement pour une Europe durable vise à mobiliser au moins 1 000 milliards d'euros d'investissements durables au cours de la prochaine décennie. Ce financement de la transition verte est assuré par les dépenses prévues dans le cadre du budget à long terme proposé par l'UE, dont un quart a été réservé à des fins liées au climat. Le plan vise également à attirer des financements privés supplémentaires en tirant parti de la garantie budgétaire de l'UE dans le cadre du programme InvestEU qui soutiendra les investissements privés et publics liés au climat et à l'environnement sur la période 2021-2030.

Le mécanisme de transition équitable est destiné à fournir un soutien ciblé pour aider à mobiliser plus de 100 milliards d'euros pour les régions touchées par la transition vers des émissions nettes zéro. Mais seulement 7,5 milliards d'euros seront de l'argent frais provenant du budget de l'UE.

Jusqu'à présent, le mécanisme de transition équitable semble exclusivement destiné à aider les régions dépendantes du charbon et consommatrices de combustibles fossiles qui devront relever des défis importants pour s'adapter aux réglementations sur les gaz à effet de serre et autres. On ne sait pas encore si les régions agricoles susceptibles d'être touchées par la crise pourront bénéficier de l'aide du Fonds de transition équitable.

### **Exigences de l'EFFAT**

Le budget alloué pour atteindre les objectifs ambitieux du "Green Deal" de l'UE est insuffisant. Il en va de même pour le mécanisme de transition juste : les sommes avancées s'avéreront largement insuffisantes pour faire face de manière socialement durable aux conséquences de la transformation attendue.

Une nouvelle augmentation du budget global de l'UE au-delà du projet de proposition de CFP de la Commission est donc nécessaire et les nouveaux investissements verts devraient être déduits des calculs de déficit dans les objectifs du pacte de stabilité et de croissance.

## Propositions et recommandations d'action de l'EFFAT concernant la stratégie forestière de l'UE annoncée

### 1. La création d'emplois de qualité doit être placée au centre de la nouvelle stratégie forestière de l'UE

L'EFFAT salue l'engagement de la Commission à préserver les forêts européennes ainsi que la reconnaissance du rôle que les écosystèmes forestiers peuvent jouer pour atteindre la neutralité climatique. L'EFFAT se réjouit de contribuer à l'élaboration de la stratégie forestière de l'UE annoncée, qui s'appuiera sur la stratégie pour la biodiversité de 2030 (prévue pour mars 2020).

Les incendies, la sécheresse, les inondations et d'autres catastrophes naturelles ont touché plusieurs régions européennes ces dernières années, avec des répercussions sur les forêts européennes. Les travailleurs forestiers sont essentiels au maintien des écosystèmes forestiers mais, malheureusement, leur nombre a diminué ces dernières années. Ces suppressions d'emplois, qui ont entraîné dans de nombreux endroits des pénuries de main-d'œuvre considérables, ont un impact négatif tangible sur la durabilité des écosystèmes forestiers.

#### Exigences de l'EFFAT

L'EFFAT appelle les institutions européennes à s'assurer que la nouvelle stratégie forestière de l'UE annoncée aide les États membres à créer de nouveaux emplois pour les travailleurs forestiers qualifiés. Des ressources suffisantes doivent également être allouées à la formation. L'EFFAT a calculé qu'au moins un nouvel emploi pour 1 000 ha de zone forestière devrait être créé pour atteindre les objectifs de la Commission européenne.

### 2. La nouvelle stratégie forestière de l'UE devrait stimuler le potentiel de création d'emplois de la bioéconomie

L'un des objectifs déclarés de la prochaine stratégie forestière de l'UE sera la promotion de la bioéconomie. Les défis mondiaux tels que la dégradation du climat et la croissance démographique mondiale nous obligent à trouver d'urgence des substituts aux combustibles fossiles et à utiliser plus efficacement les bioressources.

L'agriculture et le secteur forestier sont de grands producteurs de biomasse destinée à des utilisations autres que l'alimentation humaine ou animale et contribuent ainsi de manière importante à la bioéconomie.

<sup>1</sup>Une étude de l'EFFAT sur la bioéconomie a révélé que la diversification dans des chaînes de valeur biologiques non alimentaires peut améliorer la rentabilité des exploitants du secteur alimentaire, avec des implications positives pour la sauvegarde des niveaux d'emploi actuels dans l'industrie alimentaire. Le potentiel de création d'emplois des petites unités de production biologique ne doit donc pas être négligé.

#### Exigences de l'EFFAT

Le "Green Deal" et en particulier la prochaine stratégie forestière de l'UE doivent stimuler le potentiel de création d'emplois de la bioéconomie par des mesures politiques concrètes.

L'EFFAT souligne la nécessité de poursuivre l'éducation et la formation des travailleurs et des producteurs primaires. Des dispositions devraient également être prises pour faire venir de nouveaux arrivants, en particulier des jeunes et des chômeurs.

<sup>1</sup> Pour plus d'informations : <https://www.fffat.org/bioeconomy/>



## ANNEXE - Les secteurs de l'EFFAT et le changement climatique

### **AGRICULTURE (agriculture, sylviculture et horticulture)**

À l'échelle mondiale, la force motrice des émissions de GES dans l'agriculture est l'expansion et l'intensification de la production de monocultures à forte intensité de combustibles fossiles, à forte intensité d'intrants et axées sur l'exportation, qui externalisent les coûts, y compris le coût du changement climatique. La majeure partie de la déforestation, qui représente 18 % des émissions de GES, est liée à l'expansion de la monoculture, dont l'expansion de la culture du soja dans le bassin amazonien n'est que l'exemple le plus connu. En plus des niveaux élevés de gaz à effet de serre, cette méthode de production accélère la perte déjà rapide de la biodiversité, qui est le fondement de la vie et de l'alimentation. Elle favorise la destruction de la matière organique du sol, ce qui entraîne l'érosion de la couche arable, les inondations et l'épuisement des réserves d'eau souterraine. Plus la monoculture intensive se développe, plus le système alimentaire est vulnérable aux chocs climatiques et biologiques. Ces chocs ont leur plus grand impact sur les pauvres et les affamés - dont plus de la moitié sont des producteurs de denrées alimentaires.

L'Europe perd 970 millions de tonnes de sol chaque année, et plus de 11 % du territoire de l'UE est touché par une érosion modérée à forte. Les pesticides et les engrais à base d'azote ont un impact sans précédent sur la vie des plantes et des insectes. Cela inclut la perte de biodiversité, qui met en péril toute une série de services environnementaux, notamment la pollinisation de nombreuses cultures vivrières, menaçant les rendements futurs et coûtant chaque année quelque 3 % du PIB mondial. À l'échelle mondiale, les systèmes alimentaires et agricoles contribuent jusqu'à 30 % des émissions de gaz à effet de serre (GES). Jusqu'à 31 % des terres nécessaires pour répondre à la demande alimentaire de l'UE sont situées en dehors de l'Europe. L'UE importe chaque année quelque 22 millions de tonnes d'aliments pour animaux à base de soja, notamment en provenance de pays d'Amérique du Sud où la déforestation (responsable de 20 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>), les expulsions, l'empoisonnement par les pesticides et les violations des droits ont été allégués dans les zones de cultures d'exportation intensive.

Certaines méthodes de production agricole, telles que l'agriculture biologique et la sylviculture quasi naturelle, tentent de prévenir les impacts négatifs sur le milieu vivant, le sol et l'eau. D'autres méthodes de production tentent de réduire les impacts négatifs sur le milieu vivant, le sol et l'eau au moyen de programmes spéciaux (marges des champs, haies dans les champs, éco-îles, biotopes de tremplin, réglementation des distances par rapport aux cours d'eau, aux étangs et aux lacs). De nombreuses entreprises produisent de l'énergie à partir de matières premières renouvelables et/ou d'énergies renouvelables et utilisent cette énergie pour réduire leur propre consommation d'énergie externe. Dans certains cas, on y produit plus d'énergie qu'on n'en consomme, ce qui contribue tout particulièrement à stabiliser le climat.

Les conventions collectives et autres accords de partenariat social (formation en entreprise, santé et sécurité, etc.) contribuent de manière importante à l'amélioration des conditions des travailleurs et à la réduction de l'utilisation de pesticides chimiques dangereux et d'autres substances dangereuses pour l'environnement.

### **ALIMENTATION (aliments, boissons, tabac)**

L'industrie alimentaire et des boissons est le plus grand secteur manufacturier de l'UE, avec un chiffre d'affaires annuel de plus de 1,2 trillion d'euros et employant 4,72 millions de personnes, en particulier dans les zones rurales.

Le secteur est composé à 99 % de petites et moyennes entreprises (PME) (source : FoodDrinkEurope, données et tendances, 2019).

En Europe, la phase de transformation représente quelque 13,6 % des émissions de GES liées à l'alimentation (source : Centre commun de recherche, 2013), tandis que les émissions totales de GES de l'industrie de transformation des aliments et des boissons dans l'UE-15 ont diminué de 22 % entre 1990 et 2012 (sources : FoodDrinkEurope, A Time To Act, 2019 ; Agence européenne pour l'environnement (2014).

Inventaire annuel des gaz à effet de serre de l'Union européenne 1990-2012 et rapport d'inventaire 2014, p. 196-203).

Le développement technologique peut contribuer à une transformation éco-efficace dans l'industrie alimentaire grâce à des économies directes, principalement dans l'utilisation de l'énergie et de l'eau, et à la réduction des déchets. On peut s'attendre à un impact encore plus important sur la durabilité grâce aux améliorations de la valorisation des ressources. Les principales inefficacités dans le secteur de la transformation alimentaire sont les pertes de denrées alimentaires, l'utilisation sous-optimale des sous-produits/résidus de transformation et la dégradation inutile de la qualité au sein de la chaîne d'approvisionnement (source : Options technologiques pour nourrir 10 milliards de personnes, Parlement européen, 2013).

Il ne peut être question d'établir une hiérarchie entre le développement d'un emploi de qualité en Europe et la lutte contre les changements environnementaux pour parvenir à un système alimentaire plus durable. Ces deux défis doivent être relevés simultanément et avec la même détermination.

### **TOURISME (hôtels, restaurants, traiteurs, fast-food)**

**Le tourisme est à la fois "délinquant", c'est-à-dire qu'il contribue au changement climatique, et "victime", c'est-à-dire qu'il doit faire face à l'impact du changement climatique sur le tourisme.** La sensibilité et la vulnérabilité des destinations (telles que les lieux de loisirs hivernaux et côtiers) aux conditions météorologiques et au changement climatique laissent également penser que, du fait du changement climatique, l'industrie du tourisme subira à son tour des changements drastiques à l'avenir et devra s'adapter à des risques croissants. Compte tenu des projections futures, la surveillance et l'analyse continues des émissions de carbone liées au tourisme deviennent plus pressantes.

Le tourisme contribue de manière significative au produit intérieur brut mondial et devrait connaître une croissance annuelle de 4 %, dépassant ainsi de nombreux autres secteurs économiques.

L'empreinte carbone mondiale du tourisme a augmenté rapidement entre 2009 et 2013, passant de 3,9 à 4,5 Gt d'émissions d'équivalent CO<sub>2</sub> (CO<sub>2</sub>e), ce qui représente environ 8 % des émissions mondiales de GES. Cela représente une croissance annuelle de 3,3 %. Les transports, les achats et la nourriture y contribuent de manière significative - en effet, les voyages internationaux représentaient 23 % de l'empreinte carbone mondiale du tourisme en 2013. L'augmentation rapide de la demande touristique dépasse effectivement la décarbonisation des technologies liées au tourisme. **Dans le secteur de l'hôtellerie, les autres questions relatives au changement climatique sont par exemple l'emballage, les déchets alimentaires, la consommation d'énergie, la consommation d'eau et les eaux usées, l'utilisation de produits de nettoyage chimiques, etc.**





À l'heure actuelle, au moins 15 % des émissions liées au tourisme ne font l'objet d'aucun objectif d'émission contraignant, car les émissions provenant de l'aviation internationale et du transport maritime de soute sont exclues de l'accord de Paris sur le climat.

Organise.  
Fight.  
Win.